

## NOUVELLES MÉDICALES.

**NOMINATIONS.**—Le Dr. J. Baker Edwards, de Montréal, a été nommé chimiste analyste et inspecteur sous l'opération de l'acte concernant la sophistication des matières alimentaires. Cette loi va être mise en force immédiatement.

—Il a plu à son Excellence le Lt. Gouverneur de nommer Alexander Archibald Ferguson, Ecr., M. D. de Franklin Centre, comté de Huntingdon, coroner pour le district de Beauharnois, en remplacement de W. Anderson, décédé.

**STATISTIQUES VITALES.**—M. Brouse a attiré l'attention du gouvernement fédéral sur l'importance d'établir un bureau de santé en rapport avec les départements publics. M. McKenzie a répondu que le gouvernement a pris en sérieuse considération la question des statistiques vitales, espérant faire disparaître les difficultés qui existent. La législation sur cette matière est différée, mais c'est afin de permettre de soulever les obstacles qui se rencontrent.

Le *Naturaliste Canadien* est entré avec son numéro de janvier dernier, dans sa septième année d'existence.

**PETITE VÉROLE.**—Il paraît que la petite vérole fait des ravages dans les paroisses des environs de Québec. On rapporte que dans le village St. Charles, comté de Bellechasse, 36 personnes ont succombé déjà à ce terrible fléau.

**VENTILATION.**—Un correspondant écrit au *Nouveau Monde* :

J'ai lu avec intérêt, il y a quelques semaines, la description de l'appareil adopté par M. Garth à la ventilation de l'*Hôtel-Dieu*.

Ce système me paraît bien inventé. Pourtant, je ferai une remarque sur le moyen d'expulser l'air vicié des appartements.

“ Ce moyen consiste, a-t-on dit substantiellement, à faire monter des différents étages des tuyaux qui se réunissent dans un pavillon central situé au faite de l'édifice, et garni de persiennes, et dans lequel on chauffe un poêle dont la chaleur raréfie l'air et soutire ainsi les miasmes des appartements.”

Ce système, quelque efficace qu'il puisse être, ne laisse pas d'être dispendieux, sans compter qu'il établit en permanence au sommet de la bâtisse un danger d'incendie qui mérite d'être pris en considération.

Supposant les tuyaux déjà réunis dans le pavillon, ne serait-il pas mieux de les joindre à une pompe, ou à plusieurs pompes mues par e vent et qui feraient un vide relatif dans les salles tandis que